

## Informations de base

**2013/2198(ACI)**

ACI - Procédure d'accord interinstitutionnel

Accord interinstitutionnel Parlement européen/Banque centrale européenne (BCE): modalités pratiques de l'exercice de la responsabilité démocratique et du suivi de l'accomplissement, par la BCE, des missions qui lui sont confiées dans le cadre du mécanisme de supervision unique

### **Subject**

2.50.04 Banques et crédit

2.50.10 Surveillance financière

5.20.03 Banque centrale européenne (BCE), SEBC

8.40.01 Parlement européen

8.40.10 Relations interinstitutionnelles, subsidiarité, proportionnalité, comitologie

Procédure terminée